

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABRE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DEJEAN Jean Paul, maire.

Présents : BALANSA Jean Louis, BORDIN Fabrice, CARLES Monique, EYCHENNE Gilles, FOURNIÉ Arièle, LAFFONT Jacqueline, PAGES Nelly, SOUBIES Sébastien, SOULA Caroline WIJNEN Wilm et DEJEAN Marie Pierre (Secrétaire de mairie).

Excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : LAFFONT Jacqueline.

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt et une heures.

1 . Approbation du Procès-verbal du 26 juin 2025.

Approuvé à l'unanimité.

2 . Approbation de la charte 2025-2040 du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariègeoises

Délibération approuvée à l'unanimité

3 . Tableau de voirie intercommunale :

Suite aux travaux sous mandat effectué cette année sur le chemin de Lalaque et sur le chemin de Rieutailhol, ces deux chemins sont devenus intercommunautaires.

Délibération approuvée à l'unanimité

4 . Avis sur la Modification des Statuts du SMDEA :

Nouveaux statuts, délibération prise :

- Votant 11
- Pour 10
- Abstention 1.

5 . Participation de la commune aux frais de la cantine scolaire du SIVOM du Plantaurel :

Le maire rappelle au conseil municipal que, par la délibération n° 2024-21, la commune avait décidé de contribuer aux frais de cantine scolaire du RPI du SIVOM du Plantaurel pour un montant de 1,24 € par repas pour un enfant de la commune encore scolarisé au RPI du SIVOM du Plantaurel et ceux, jusqu'à la fin de son parcours scolaire.

Le Maire informe que par délibération en date du 1^{er} juillet 2025 le SIVOM du Plantaurel a voté une augmentation de 0.03 € par repas, ce qui portera la participation de la commune à 1.27€

Délibération prise à l'unanimité pour accepter l'augmentation de 0.03 d'euros par repas

6 . Travaux sol Salle Communale et Temple :

Des devis ont été demandés à l'entreprise FOUNIE et à l'Entreprise MAFFRE, pour refaire le sol de la salle communale. Le maire informe que l'assurance de l'entreprise Art et Peinture nous a indemnisées de 11 142.91 €

Deux options : refaire à l'identique, ou en carrelage.

Le conseil préfère partir sur un sol en carrelage, et demande au maire de revoir les entreprises pour négocier à la baisse.

7 . Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) :

La délibération est reportée au prochain conseil, vu que le CST (comité Social Territorial) ne s'est pas réuni en raison des grèves de 17 septembre dernier.

5 . Chats errants à Gouazé :

Gilles EYCHENNE nous informe qu'à ce jour, il y a plus de 10 chats à Gouazé.

Il suggère que nous adhérons à une association, il informe qu'un soutien du PNR serait possible.

Il signale que l'association Cosette prend en charge ce type de situation :

- Elle se déplace pour récupérer les chats,
- Elle organise leur stérilisation,
- Puis les ramène sur place après l'intervention.

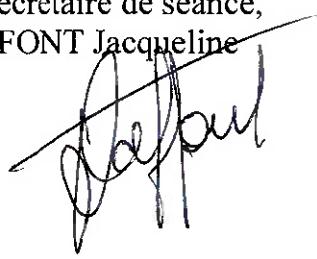
Nous allons contacter l'association pour obtenir plus de détails.

5. Questions diverses :

- Pour la journée des ainés, cette année il est prévu un repas qui se fera à la salle communale avec un groupe pour animer après le repas, on va voir avec L'APAJH ce qu'ils proposent comme menu.
- Le maire informe que Monsieur Raymond BERDOU souhaite que la commune inaugure la salle communale. On va se renseigner si on a le droit en raison des prochaines élections.
- Arièle FOURNIÉ, propose de faire un Marché de Noël.
- La secrétaire informe de la nouvelle réglementation qui doit être mise en place au 1^{er} janvier 2026, concernant la protection sociale complémentaire, « complémentaire santé » pour les agents de la commune.

Fin de la séance 11h20

La Secrétaire de séance,
LAFFONT Jacqueline



Le Maire,
DEJEAN Jean Paul

